

Décision portant inscription sur liste d'aptitude pour le recrutement du personnel ouvrier du Crous de Bordeaux - Aquitaine, Serveur.se caissier.ère, échelle 4, session 2025.

Le Directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu les dispositions applicables aux personnels ouvriers des œuvres universitaires et scolaires modifiées ;

Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu l'avis du comité technique commun du 13 décembre 2022 ;

Vu la décision n°2022 12 16 – 1 relative aux lignes directrices de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels des personnels ouvriers des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu le procès-verbal du comité de sélection réuni le 13 juin 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1: Est inscrit sur la liste d'aptitude pour le recrutement du personnel ouvrier du Crous de Bordeaux-Aquitaine, Serveur.se caissier.ère, échelle 4, au titre de l'année 2025 :

DEVILLE Mélanie

MADER Monique

Article 2: La prise de poste sera effective à compter du 01 septembre 2025.

Fait à Bordeaux, le 20 juin 2025


Jean-Pierre FERRE